

vous demander l'état d'avancement de ces négociations.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

08 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le Climate Change Performance Index 2021" (55012311C)

08 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De Climate Change Performance Index 2021" (55012311C)

08.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, le Climate Change Performance Index (CCPI) relatif aux performances de protection du climat de 57 pays et de l'Union européenne, publié le 7 décembre 2020 - c'est tout neuf! - témoigne du recul important de la Belgique dans le classement dans la lutte contre le changement climatique.

Trente et unième voici encore deux ans, trente-cinquième l'année dernière, notre pays occupe actuellement la quarantième place de ce classement répertoriant une soixantaine de pays. Cette position s'explique par l'évaluation de ses émissions de gaz à effets de serre, de sa production d'énergie renouvelable, ainsi que de son utilisation de l'énergie et de la politique climatique qui lui a été attribuée. Selon Noé Lecocq, chargé de mission en matière de climat et d'énergie à Inter-Environnement Wallonie, l'une des raisons déterminant cette évaluation pourrait être identifiée à "l'absence de réduction d'émissions sur plusieurs années".

Madame la ministre, mes questions sont les suivantes. Pouvons-nous bénéficier de votre retour quant aux motifs expliquant la position de la Belgique dans cet index 2021?

Infléchir la tendance soulignée par les index de ces dernières années semble nécessiter une politique environnementale et climatique à long terme, principe qui devrait être intégré dans le plan de relance post-covid-19. Peut-être est-il trop tôt pour vous le demander, madame la ministre, mais je m'exécute néanmoins: des discussions relatives à d'éventuels aspects environnementaux et climatiques structurels du plan de relance - notamment sous l'angle budgétaire - ont-ils été abordés avec M. le secrétaire d'État en charge de la Relance, avec les autres membres du gouvernement, ainsi qu'avec les gouvernements

des entités fédérées? Si oui, pouvez-vous nous en informer?

Enfin, pouvez-vous nous informer au sujet de l'état d'avancement de l'accord de coopération portant sur la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques 2030, lequel accord était décrit comme devant "être négocié sans délai" dans votre note de politique générale?

08.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, je vous souhaite une très heureuse année et je voudrais faire une petite parenthèse; je vous fais part de toute ma solidarité suite à une actualité d'il y a quelques semaines; je n'avais pas encore eu l'occasion de le faire.

Tout comme vous, monsieur Senesael, je déplore que la Belgique ait à nouveau perdu cinq places et occupe seulement la quarantième position dans ce classement. Nous sommes notamment devancés par le Brésil et la Roumanie qui ne sont pourtant pas des pays connus pour mener une politique climatique forte. Ce classement a été établi sur la base de données portant sur la consommation énergétique, les énergies renouvelables et les émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2018. Ces données comptent pour 80 % du score, les 20 % restants reposent sur une évaluation qualitative de la politique climatique. Autrement dit, le mauvais score obtenu est un héritage et il est beaucoup trop tôt pour voir le renforcement de la politique climatique fédérale produire des effets au niveau du classement.

Cela n'enlève rien à ma motivation de tout mettre en œuvre pour que la Belgique obtienne un meilleur score dans les années à venir. C'est possible en misant sur la coopération et sur une politique efficace entre les différents ministres en charge de l'Énergie et du Climat dans notre pays. Nous pouvons améliorer notre score au niveau de nombreux indicateurs, en faisant diminuer plus rapidement les émissions de gaz à effet de serre, en investissant davantage dans les énergies renouvelables et en faisant reculer la consommation d'énergie. Il faut toutefois observer à ce propos que la méthodologie utilisée défavorise quelque peu les petits pays dotés d'un important secteur industriel.

Dans la mesure où notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre par habitant se situent au-dessus de la moyenne, nous allons par conséquent obtenir encore longtemps de moins bons résultats pour deux indicateurs.

Pour ce qui est du plan de relance, l'Europe est très claire: au moins 37 % des investissements doivent bénéficier au climat et le plan doit contenir des réformes pour remédier notamment aux points faibles de notre politique climatique, environnementale, en matière de mobilité et fiscale.

Nous sommes tous sur la même ligne à ce sujet au sein du gouvernement fédéral, et en particulier, avec le secrétaire d'État en charge de la relance. Dans ce cadre, je vais aussi insister avec mes collègues dans les semaines et les mois à venir pour que le volet vert du plan d'investissement aille plus loin que le seuil minimum imposé par l'Europe. En effet, il est désormais clair que si nous le voulions, nous pourrions consacrer l'ensemble du budget européen à des investissements verts utiles, comme la rénovation des bâtiments ou une meilleure infrastructure de mobilité durable tant les projets d'investissement introduits sont nombreux.

Enfin, comme évoqué en réponse à une autre question posée aujourd'hui, notre volonté est de conclure un nouvel accord de coopération avant la Conférence sur le Climat qui aura lieu au début du mois de novembre à Glasgow.

C'est un engagement pris par chacune des entités au cours de la réunion de la Commission nationale Climat du 3 décembre dernier qui a été convoquée sous ma présidence. Pour cette année 2021, la présidence est passée à la Région wallonne, ce qui signifie que les négociations seront menées sous la direction du ministre wallon en charge du Climat, mais évidemment, je m'investirai pleinement pour qu'elle soit menée à bien.

08.03 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, tout d'abord qu'il me soit permis d'adresser mes remerciements sincères et chaleureux à Mme la ministre pour sa délicate attention à mon égard, cela me tient particulièrement à cœur.

Madame la ministre, évidemment, j'avais pu voir et concevoir avec vous que le score obtenu était un héritage. Il n'en reste pas moins que tout doit être mis en œuvre – et vous l'avez précisé et je vous en remercie – pour améliorer ce classement. Donc, les synergies à mettre en œuvre le doivent avec les entités fédérées.

Le plan de relance est évidemment une pierre angulaire importante et doit contenir des réformes pour améliorer les indicateurs que ce soit au

niveau climatique ou environnemental et nous savons que nous pouvons compter sur votre détermination pour arriver à vos fins. D'autre part, je ne puis que vous engager, vous inviter et collaborer avec vous pour poursuivre les ambitions et les engagements vers le haut afin d'atteindre voire dépasser les objectifs fixés.

Pour revenir et terminer la réplique avec un élément développé lors des questions précédentes, il me semble que les gouvernements thématiques dont il a été question peuvent concourir de manière efficace à atteindre ces différents objectifs. Je vous remercie.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Les émissions de particules fines non dues aux gaz d'échappement" (55012312C)

09 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De uitstoot van fijnstof die niet afkomstig is van uitlaatgassen" (55012312C)

09.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, le rapport de l'OCDE publié le 7 décembre 2020 souligne qu'environ 70 % des émissions de particules fines produites par les véhicules à moteur thermique sont dues à l'usure des freins, des pneus et des revêtements routiers. Ce rapport stipule également que les émissions causées par ce type de phénomène risquent d'augmenter dans les années à venir, parallèlement à l'augmentation de la demande de déplacements urbains de passagers qui devrait doubler d'ici 2050.

Il est aujourd'hui établi que l'exposition aux particules fines peut être associée, notamment, à l'apparition d'affections cardiovasculaires, respiratoires et développementales, favorisant ainsi la hausse du risque de mortalité.

Madame la ministre, nous connaissons la volonté qui est la vôtre de réduire l'exposition de nos concitoyens aux particules fines. Pouvons-nous avoir vos retours sur le phénomène évoqué dans le rapport de l'OCDE? Celui-ci a-t-il ou sera-t-il abordé avec le ministre en charge de la Mobilité ainsi qu'avec les responsables des entités fédérées afin de voir comment améliorer ces différentes potentialités?